FONDATION
ENTRE-LACS
ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION SPÉCIALISÉS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

# Fondation Entre-Lacs

**Enseignement et éducation spécialisés**

## Sommaire


**3** **Mission de la Fondation Entre-Lacs**

**7** **Message du président**

**10** **Message du directeur**

**12** **Activités**

**15** **Comptes annuels**

**20** **Rapport de révision**

**21** **Dons**

**22** **Organes de la Fondation**

**23** **Glossaire des abréviations et coordonnées**

# *Mission de la Fondation Entre-Lacs et ses quatre piliers*

FONDATION ENTRE-LACS

ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION SPÉCIALISÉS

## Adapter

À l'écoute des besoins des bénéficiaires et de leurs familles, nous adaptons l'organisation des classes, des espaces et des activités en fonction des situations et du contexte, en respectant le cadre institutionnel et une ligne pédagogique et éducative cohérente.

## Intégrer

Nous préparons les bénéficiaires à intégrer une vie sociale et professionnelle à l'aide d'un parcours scolaire et d'activités qui cultivent l'estime de soi, l'apprentissage des codes sociaux, les relations aux autres et l'ouverture au monde.

## Accueillir

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisés à des enfants et des adolescents.
Elle leur assure l'accueil, la formation, l'éducation, ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'Unité d'accueil temporaire, La Carène.
La Fondation Entre-Lacs gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

## Potentialiser

Nous stimulons le potentiel des bénéficiaires en valorisant leurs compétences et en leur donnant confiance.
Nous leur apprenons à utiliser leurs limitations comme une source d'apprentissage, de résilience et de dépassement de soi.
Nous les accompagnons dans l'atteinte de leurs objectifs en cultivant
leur sens de l'autodétermination et de la responsabilisation.

## Collaborer

Nous garantissons une prise en charge globale et un suivi de qualité grâce à la créativité et à la collaboration interdisciplinaire de nos enseignants, éducateurs, thérapeutes et maîtres socioprofessionnels. Partie intégrante de l'école vaudoise, notre institution s'implique dans un partenariat dynamique au sein du réseau, avec les familles et les prestataires spécialisés.

## Mission de la Fondation Entre-Lacs

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisés à des enfants et des adolescents. Elle leur assure l'accueil, la formation, l'éducation, ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'Unité d'Accueil Temporaire, La Carène.
Elle gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

La Fondation Entre-Lacs comprend aussi des prestations postscolaires sans hébergement qui ne relèvent pas de la DGEO, plus précisément un secteur socioprofessionnel, qui propose un accompagnement à l'orientation professionnelle et un soutien à la formation professionnelle sur mandat de l'Office cantonal de l'assurance-invalidité (OAI). Ce service s'adresse aux jeunes qui, une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Il est aussi ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'OAI.

Les prestations proposées se déploient dans le Nord vaudois.

Cadre légal :
Fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, Entre-Lacs est au bénéfice de subventions significatives octroyées par le Canton. La Fondation Entre-Lacs est soumise à la haute surveillance de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), dont l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES) fait partie.

Pour le secteur socioprofessionnel, la Fondation a signé une convention de prestations avec l'Office de l'assurance-invalidité (OAI).

**Maison-Rouge** :

- Prestations de pédagogie et d'éducation spécialisés pour des enfants en âge de scolarité primaire.

**Cheminet** :

- Prestations de pédagogie et d'éducation spécialisés pour des jeunes en âge de scolarité secondaire.
- Soutien socioprofessionnel.

**Florère** :

- Prestations de pédagogie et d'éducation spécialisés pour des enfants et des adolescents en âge de scolarité primaire et secondaire.

La

**La Carène** :

- Unité d'accueil temporaire pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans.

## Message du Président

L'année 2024 a été une année de grands changements.

Au printemps, Madame Sara De Antoni, notre directrice, nous a annoncé sa décision de quitter Entre-Lacs afin de relever de nouveaux défis.

Ce départ fut difficile à accepter pour le président que je suis, tant il est vrai que ses multiples qualités ont permis à notre fondation de grandement progresser dans bien des domaines, que ce soit au niveau des responsabilités de chacun, de la gestion des ressources humaines ou des finances. Elle bénéficiait d'ailleurs d'une grande confiance de la part du Canton. Elle assumait toutes ses responsabilités avec un professionnalisme et un engagement sans faille. Qu'elle soit ici encore remerciée pour tout ce qu'elle a accompli. Nous avons pris congé d'elle lors de la soirée du personnel de fin juin et ce fut émouvant d'entendre tous les témoignages à son égard.

Après cette annonce, une commission ad hoc a dû se mettre au travail pour rechercher une nouvelle personne apte à assumer ce poste de direction. Au vu des difficultés d'un tel recrutement, difficultés que nous avions vécues quelques années auparavant, j'avais personnellement passablement d'appréhensions.

C'est donc avec beaucoup de reconnaissance que nous avons pu accueillir au mois d'août Monsieur Jean-Marc Sueur comme nouveau directeur. Son charisme, son expérience auprès des enfants et des jeunes en difficulté, ainsi que sa connaissance approfondie de nos institutions, lui ont permis de s'approprier rapidement sa fonction.

Je me plais à préciser que nous avons pu constater au fil des mois que notre nouveau directeur trouvait bien sa place dans notre institution multisite et dont l'histoire n'est pas toujours simple. Qu'il soit ici

remercié pour le profond engagement dont il a immédiatement fait preuve, engagement rempli d'humilité à l'égard d'une institution complexe.

Tout au long de l'année, nos équipes ont poursuivi leur travail auprès des enfants et adolescents qui nous sont confiés, avec un engagement dont nous pouvons être fiers. La qualité de nos prestations en faveur de ceux-ci a été relevée à diverses reprises par des représentants du Canton, ce qui est toujours encourageant.

Le défi du recrutement reste un enjeu majeur, et je me réjouis de constater que notre institution se montre résolument tournée vers l'avenir. À ce titre, il est particulièrement révélateur de noter que pas moins de quatorze congés maternité ont été enregistrés parmi nos collaboratrices au cours de l'année scolaire 2024-2025. Un tel chiffre témoigne, au-delà des statistiques, d'un climat de travail sain et bienveillant, propice à l'épanouissement personnel et professionnel. C'est là un indicateur précieux de la qualité de vie au sein de nos équipes, et une source de fierté légitime.

Au niveau du conseil de fondation, nous relevons un départ, celui de Madame Madeline Dvorak de Vallorbe, qui nous quitte après bien des années d'engagement. Qu'elle soit également ici remerciée de son engagement au sein du conseil.

Nous avons par ailleurs accueilli Monsieur Beat Gasser, ancien infirmier en psychiatrie et agent de détention en milieu carcéral, bon connaisseur des problématiques institutionnelles, ainsi que Monsieur Jean-Franco Paillard, comme nouveaux membres. Ce dernier étant député au Grand Conseil, nous sommes ainsi heureux de pouvoir compter en notre sein un homme bien au fait de ce qui se passe au niveau de la politique cantonale.

Face au défi que représente l'importante évolution de la population qui nous est confiée, j'ai une grande confiance en nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'en la direction. Je suis convaincu que seules les institutions capables d'accueillir ces changements avec professionnalisme et enthousiasme pourront poursuivre leur chemin à l'avenir. Entre-Lacs en fera sûrement partie et je m'en réjouis.

*Pierre Badoux, président du Conseil de Fondation*

**Message du directeur**

Après 2023, année de stabilisation suite à quelques chantiers majeurs, 2024 aura été placée sous le signe de la transition, suite au départ de la directrice, Madame Sara De Antoni, après cinq ans de très bons et loyaux services. Après avoir géré avec tact et efficacité la délicate période du COVID, cette dernière fut la pilote experte de la gestation et la rédaction titanesque de la « bible » de la Fondation, à savoir le concept institutionnel. Qui a été validé par l'Etat dès sa livraison, ce qui n'est pas un mince exploit !

Officiellement intronisé le 19 août, jour de rentrée scolaire, le nouveau capitaine que je suis s'est vu confier les commandes d'un magnifique vaisseau en parfait état de naviguer sur les lacs concernés. Peu de temps pour se familiariser avec le poste de pilotage et les différents équipages de la flotte, il reste à comprendre d'où viennent les vents, où se cachent les récifs et quelles sont les meilleures options pour arriver à bon port.

Concilier les caractéristiques hétéroclites des différents sites de la Fondation sans perdre toute la richesse qu'elles représentent, offrir aux équipes géographiquement éloignées des occasions de profiter les unes et les autres des ressources respectives, ou se préparer au mieux à accompagner une population scolaire dont les besoins sont en perpétuelle évolution, tels sont les prochains défis que la Fondation se prépare avec enthousiasme et confiance à relever durant les années à venir.

Une importante réflexion autour de l'attribution équitable des taux d'encadrement au sein des institutions vaudoises est menée par le Canton, en étroite collaboration avec notre faîtière qu'est l'AVOP. Sur elle sera basé le nouveau concept de subventionnement, évolutif, des prestataires mandatés par l'Etat, et qui devra entrer en fonction à la

rentrée scolaire 2025. De plus, les projections à court et moyen terme nous encouragent à revoir en profondeur l'organisation de notre accompagnement auprès d'enfants dont les besoins changent, et pour lesquels le modèle pédagogique actuel deviendra rapidement obsolète. Des groupes classe plus petits, une appréhension de l'activité pédagogique revue, si ce n'est réinventée, ou une organisation de la distribution des ressources humaines réalignée sur des temps scolaires différents sont les prochains chantiers qui attendent l'école vaudoise dans son ensemble.

Une nouvelle disposition des locaux implique un réaménagement des bâtiments, conçus pour certains bien avant qu'on ne parle de collège et de prim'-sup' ! Ainsi, le projet de transformation de notre site du Cheminet prend tout son sens, et nous offrira le luxe de pouvoir anticiper au mieux l'école de demain. Ne reste plus qu'à encourager l'alignement de quelques planètes réfractaires …

Enfin, l'année 2026 pointe déjà le bout d'un nez qui ne manquera pas d'être mémorable, mais ça, ce n'est, encore, que de la musique d'avenir …

*Jean-Marc Sueur, Directeur*

## Activités

### Les classes d'enseignement spécialisé

Les classes accueillent des jeunes sur l'entier du parcours scolaire au sein de petits effectifs.
Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- favoriser l'investissement et l'évolution des apprentissages
- favoriser l'évolution personnelle (autonomie, confiance, développement des compétences)
- favoriser l'intégration scolaire, sociale et, à terme, professionnelle.

Après une période d'observation, un projet individualisé est élaboré en collaboration avec les parents.
La durée de scolarisation est prévue pour deux ans, en principe. Au terme de cette période, le projet scolaire est réévalué avec l'ensemble des partenaires et l'OSPES.
Sont alors proposés :

- un retour vers l'école régulière
- une poursuite de la scolarisation à Entre-Lacs
- une orientation vers une autre structure de l'enseignement spécialisé.

### Les thérapies

Les thérapies s'inscrivent dans le projet individualisé. Des prestations individuelles et de groupe en psychomotricité, logopédie et psychologie peuvent être proposées. Selon les besoins, d'autres professionnels ou services peuvent intervenir (ergothérapie, soutien spécialisé de l'école pour enfants sourds, psychothérapie, etc.).
Un·e pédopsychiatre consultant·e accompagne régulièrement l'activité des collaborat·eur·rice·s.

**Le secteur socioprofessionnel**

Le secteur socioprofessionnel propose une aide aux démarches d'orientation professionnelle dès la 10ème année scolaire ainsi qu'un suivi des apprentis sous la forme d'appuis individualisés hebdomadaires dispensés par des maître·sse·s socioprofessionnel·le·s. Le soutien s'adresse aux jeunes qui, une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Ce service est également ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'Office cantonal de l'assurance-invalidité. Les maître·sse·s socioprofessionnel·le·s veillent tout particulièrement à collaborer avec les familles, les maître·sse·s d'apprentissage et les écoles professionnelles.

**L'internat**

L'internat accueille quatorze enfants et adolescent·e·s dès quatre ans jusqu'à la fin de la scolarité. Les difficultés scolaires et/ou de développement de ces jeunes nécessitent un accompagnement scolaire et un soutien éducatif spécialisés.
L'internat est actif pendant les trente-huit semaines d'école, du lundi au vendredi.
L'internat est un lieu de vie organisé autour d'activités quotidiennes, sources d'apprentissage, et d'activités extérieures favorisant l'intégration sociale.
Les enfants et adolescents disposent d'un accompagnement et d'un projet correspondant à leurs besoins individuels dont la collaboration avec la famille et les intervenants concernés fait pleinement partie.

**L’unité d’accueil temporaire (UAT)**

L’UAT offre un relai temporaire aux familles en accueillant, pour de courts séjours, des enfants et des adolescent·e·s en situation de handicap, âgé·e·s de 0 à 18 ans.
La structure est ouverte toute l’année du mercredi au dimanche soir. Pendant les vacances scolaires, l’UAT fonctionne tous les jours de la semaine ainsi que le week-end.
Les enfants sont encadrés par des professionnel·e·s de l’éducation et des soins. L’accompagnement est adapté aux besoins individuels selon les informations données par les parents et les référents médicaux.
Tout nouvel accueil est précédé d’un entretien destiné à recueillir toutes les données nécessaires au bon déroulement du séjour ainsi que d’une phase d’adaptation.

# Comptes annuels

| Bilan au 31 décembre | | 2024 | 2023 |
|---|---|---|---|
| **Actif** | | | |
| Actif circulant | | | |
| Liquidités | | 443'612.41 | 306'424.88 |
| Titres | | 714'648.60 | 714'965.45 |
| Créances résultant de prestations | | 29'516.40 | 41'677.24 |
| Autres créances | **1** | 16'511.10 | 21'815.50 |
| Décompte DGEO 2023 (daté du 22.07.2025) | **2** | 57'120.50 | 57'120.50 |
| Stock | | 0.00 | 0.00 |
| Actifs de régularisation | | 57'344.55 | 49'050.45 |
| Total actif circulant | | 1'442'153.71 | 1'191'054.02 |
| | | | |
| Actif immobilisé | | | |
| Titres | | 200.00 | 200.00 |
| Immeubles, net | | 6'843'183.30 | 6'992'049.15 |
| Autres immobilisations corporelles | | 223'200.75 | 207'888.80 |
| Total actif immobilisé | | 7'066'584.05 | 7'200'137.95 |
| | | | |
| **Total de l'actif** | | **8'508'737.76** | **8'391'191.97** |
| **Passif** | | | |
| Fonds étrangers à court terme | | | |
| Fournisseurs | | 395'517.80 | 187'182.75 |
| Dettes à court terme portant intérêt | | 147'016.00 | 147'016.00 |
| Autres dettes à court terme relatives aux ch. soc. | | 10'259.19 | 103'995.95 |
| Autre dette (DGEO) | | 0.00 | 0.00 |
| Décompte DGEO à valider | | 0.00 | 0.00 |
| Passifs de régularisation | | 120'248.10 | 52'139.50 |
| Excédent de produits de l'exercice | | 0.00 | 0.00 |
| Total fonds étrangers à court terme | | 673'041.09 | 490'334.20 |
| | | | |
| Fonds étrangers à long terme | | | |
| Dettes à long terme portant intérêt | **3** | 6'113'180.10 | 6'260'196.10 |
| Total fonds étrangers à long terme | | 6'113'180.10 | 6'260'196.10 |
| | | | |
| Fonds propres | | | |
| Capital de la Fondation | | 381'922.95 | 381'922.95 |
| Réserves à buts spécifiques | | 778'380.25 | 771'692.85 |
| Résultat net enveloppe de charges, solde reporté | | 197'372.21 | 197'372.21 |
| Résultat hors exploitation, solde reporté | | 364'841.16 | 289'673.66 |
| Total fonds propres | | 1'722'516.56 | 1'640'661.67 |
| | | | |
| **Total du passif** | | **8'508'737.76** | **8'391'191.97** |

| Compte d'exploitation au 31 décembre | | Budget 2024 | Comptes 2024 | Comptes 2023 |
|---|---|---|---|---|
| **Produits d'exploitation** | **4** | | | |
| Contributions et divers produits | | 388'250.00 | 496'622.36 | 341'947.94 |
| Produits financiers | | 0.00 | 7.02 | 48.04 |
| Produits exceptionnels | | 3'000.00 | 7'784.13 | 6'026.40 |
| **Total produits d'exploitation** | | **391'250.00** | **504'413.51** | **348'022.38** |
| **Charges d'exploitation** | - | | | |
| Charges salariales | **5** | 8'440'489.00 | 8'467'765.45 | 7'801'744.29 |
| Besoins médicaux | **6** | 3'650.00 | 1'747.80 | 2'137.00 |
| Alimentation | | 258'650.00 | 236'317.55 | 241'288.65 |
| Autres charges ménagères | | 127'050.00 | 124'250.95 | 128'094.85 |
| Entretien et réparation | | 180'200.00 | 176'025.75 | 186'298.00 |
| Loyers | | 204'430.00 | 205'270.15 | 203'789.70 |
| Charges financières | | 19'465.00 | 18'346.91 | 21'572.66 |
| Amortissements | | 222'790.00 | 222'717.10 | 223'481.15 |
| Eau et énergie | | 148'380.00 | 134'762.00 | 126'027.40 |
| Etudes et formation | | 116'360.00 | 117'417.01 | 108'091.18 |
| Frais de bureau et d'administration | | 57'020.00 | 56'202.05 | 47'838.70 |
| Assurances diverses | | 54'950.00 | 54'353.50 | 55'248.55 |
| Frais de transport | **7** | 1'176'000.00 | 1'074'314.25 | 1'209'532.15 |
| Autres charges d'exploitation | | 53'350.00 | 62'417.70 | 53'294.60 |
| Charges exceptionnelles | | 0.00 | 607.95 | 0.00 |
| **Total charges d'exploitation** | | **11'062'784.00** | **10'952'516.12** | **10'408'438.88** |
| | | | | |
| Résultat d'exploitation<br>(Excédent charges – formules e-IVS) | | -10'671'534.00 | -10'448'102.61 | -10'060'416.50 |
| Avances reçues de la DGEO | | 0.00 | 10'458'113.00 | 10'003'296.00 |
| **Décompte DGEO à valider** | | **0.00** | **10'010.39** | **-57'120.50** |
| Produits hors exploitation | | 0.00 | 110'112.00 | 72'161.20 |
| Charges hors exploitation | | 0.00 | -34'944.50 | -5'059.05 |
| **Résultat hors exploitation – formules e-IVS** | | **0.00** | **-75'167.50** | **-67'102.15** |
| Décompte d'exploitation e-IVS | | -10'671'534.00 | -10'372'935.11 | -9'993'314.35 |

## Sommaire des principes comptables adoptés

**Principes comptables**
Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux principes comptables du droit suisse (articles 957 à 962 CO), aux directives de l'Etat de Vaud règlementant les relations financières et comptables des institutions vaudoises subventionnées reconnues d'intérêts publics, à la loi sur les subventions et son règlement. Ils ont été établis suivant le principe de la continuité de l'exploitation.

**Immobilisations corporelles**
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements basés sur les règles édictées par la DGEO et diminué des dons et subventions obtenus.

## Commentaires sur l'exercice 2024

**1. Autres créances**
Il s'agit de la différence de 2% entre le budget accordé et l'avance mensuelle versée. Le budget négocié ne constituant pas un droit à la dépense, ce solde sera versé une fois les dépenses reconnues, après analyse du grand livre.

**2. Décompte DGEO**
L'activité de la Fondation est prise en charge par le DGEO (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire et de la pédagogie spécialisée). La DGEO octroie en cours d'année des avances afin de couvrir les charges courantes selon le budget. L'année suivante, il valide et confirme en émettant un décompte final.

### 3. Prêts bancaires

Ces prêts bancaires sont garantis par la remise en nantissement de cédules hypothécaires grevant les immeubles et par une garantie de l'Etat de Vaud.

La part remboursable à moins d'un an est classée dans les fonds étrangers à court terme.

### 4. Produits d'exploitation

Les recettes réalisées sont toujours plus élevées que les montants budgétés. La constitution d'une « Subvention provision Heures supplémentaires et Vacances » de CHF 96'400.15 (nouveauté) a toutefois donné lieu une augmentation particulièrement importante des recettes en 2024.

### 5. Charges salariales

La politique salariale de la fondation est définie par la DGEO. En 2024, les salaires de l'ensemble du personnel de la fondation ont été indexés au coût de la vie à hauteur de 1,9%, cela en sus de l'annuité versée aux ayants droits selon la CCT Social Vaud. En parallèle, les fonctions d'accompagnement ont bénéficié d'une revalorisation. Le budget alloué aux salaires, charges sociales et autres frais du personnel a ainsi augmenté de CHF 291'607.- en 2024 (3,58 % de plus qu'en 2023).

Comme déjà mentionné, la DGEO a introduit une nouvelle exigence lors du bouclement des comptes, à savoir la constitution d'une provision en rapport aux heures supplémentaires non payées et aux vacances non prises (en heures) au 31 décembre 2024. La création de cette provision de CHF 96'400.15 a donné lieu à un dépassement de CHF 27'276.45 (+0.32 %) du budget global alloué aux salaires, charges sociales et autres frais du personnel en 2024.

## 6. Autres charges d'exploitation

Pour tous les autres groupes de comptes de charges (besoins médicaux, alimentation, ménage, entretien et réparation immeubles-mobilier-machines-véhicules, charges d'investissement, eau et énergie, ainsi que frais de bureau et d'administration), le budget alloué n'est pas dépassé. Fait exception le groupe de comptes « 46 - Ecole, formation et loisirs » pour lequel le dépassement est toutefois léger (CHF 1'057.01).

## 7. Frais de transport des élèves

Le groupe de comptes « 49 - Autres charges d'exploitation » présente deux particularités au niveau des sous-comptes.

D'une part, le compte qui comptabilise les factures des transporteurs affiche une forte diminution des dépenses (CHF 101'685.80 de moins que le montant budgété), ce qui s'explique par le suivi rapproché instauré par la DGEO vis-à-vis des entreprises de transport, ainsi que la volonté des responsables de site de la fondation d'encourager un maximum d'enfants à se rendre à l'école en transports publics.

D'autre part, le compte qui enregistre des dépenses particulières accuse un dépassement plus conséquent (CHF 9'675.65). Le repas du personnel, celui du Conseil de fondation organisé à l'occasion du départ de la directrice et de l'adjoint de direction administrative, ainsi qu'une intervention du service d'incendie et de secours occasionnent ce dépassement. Dans son ensemble, le budget alloué au groupe de comptes « 49 - Autres charges d'exploitation » n'est toutefois pas dépassé.

# Rapport de révision

FIDUCIAIRE
**Fidaceb** SA

TREUHAND | SUISSE
FIDUCIAIRE
FIDUCIARI

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION**
**SUR LE CONTRÔLE RESTREINT POUR L'EXERCICE 2024**
**AU CONSEIL DE FONDATION DE**

**FONDATION ENTRE-LACS, À YVERDON-LES-BAINS**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés) de Fondation Entre-Lacs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 26 mai 2025

Fiduciaire Fidaceb SA

Didier Glauser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Mathieu Richardet
Expert-réviseur agréé

**Annexes :** Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- compte hors exploitation
- annexe
- résultats reportés

**Fiduciaire Fidaceb SA**
Rue de Neuchâtel 39
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
info@fidaceb.ch
www.fidaceb.ch
Tél. 024 424 15 50

## Dons en espèces

Don de la Fiduciaire Lambelet Société Anonyme Fidal CHF 6'500.00

Dons versés à l'occasion du projet « Ecole du cirque » :

- Association des Amis de Florère CHF 10'000.-
- Fondation Paul-Edouard Piguet CHF 10'000.-
- Groupe Richemont CHF 3'000.-
- Fondation Audemars Piguet CHF 2'000.-
- Entreprise Dubois & Depraz SA CHF 1'500.-

## Dons en nature

Aucun

*Nos remerciements et notre gratitude à nos donateurs pour leur soutien à la Fondation et à ses projets*

## Organes de la Fondation

### Conseil de Fondation au 31.12.2024

Badoux Pierre, Président

Cantone Meylan Raffaela, Vice-Présidente

Raymondaz Jean-Luc, Trésorier

Aubert Sylvie, Membre

Berney Georges, Membre

Busset Monique, Membre

Gasser Beat, Membre

Paillard Jean-Franco, Membre

Roulet Sonja, Membre

Wolfer Yvan, Membre

### Conseil de direction

Jean-Marc Sueur, Directeur

Bergmeister Catherine, Adjointe de direction, Cheminet

Chevalley Alain, Adjoint de direction, Florère

Coval Noémie, Adjointe de direction, La Carène

Devaux Anne, Adjointe de direction, Maison-Rouge

Flütsch Dällenbach, Adjointe finances et infrastructures

## Glossaire des abréviations

| | |
|---|---|
| CEES | Centre d'enseignement et d'éducation spécialisés |
| CES | Centre d'enseignement spécialisé |
| DGEO | Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée |
| OSPES | Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé |
| UAT | Unité d'accueil temporaire |

## Coordonnées

Fondation Entre-Lacs
Rue de la Maison-Rouge 16
1400 Yverdon-les-Bains

Tél : 024 425 02 22

Courriel : info@entre-lacs.ch
Site Internet : www.entre-lacs.ch

IBAN : CH 62 0076 7000 K553 2713 8